



Montreuil, le 30 avril 2026

Nos réfs : MC/IL/2026-0559

Objet : Communiqué de presse

Non au démantèlement de DOMO POLYTECHNYL

Ce qui se déroule actuellement autour de Polytechnyl n'a rien d'une simple défaillance industrielle, il s'agit d'une offensive en règle orchestrée par des fonds spéculatifs avec la complicité inacceptable des institutions. Nous dénonçons avec force cette stratégie de démantèlement qui vise à sacrifier l'emploi, les savoir-faire et les outils industriels au profit d'intérêts financiers voraces.

Depuis 2019, un processus méthodique a été déployé pour affaiblir délibérément l'entreprise en la rendant artificiellement déficitaire afin d'en précipiter la chute. D'abord en imposant un repreneur sans réelle solidité industrielle, choisi non pour relancer l'activité mais pour servir une logique de prédation. Ensuite en mettant sciemment en place des contrats inéquitables aux conditions intenable condamnant à terme la production. Dans le même temps, dans l'ombre, les savoir-faire et les technologies, fruits de décennies de travail acharné des salariés, ont été cyniquement transférés vers des géants comme BASF dans une logique de pillage pur et simple.

Autrement dit, tandis que l'entreprise était progressivement asphyxiée et que ses actifs étaient siphonnés, les travailleuses et les travailleurs continuaient à faire fonctionner l'outil de production alors même que leur avenir était déjà sacrifié.

La décision rendue le 27 avril par le tribunal de commerce de Lyon, validant l'offre d'un fonds financier américain, marque une nouvelle étape dans cette logique de casse sociale et de disparition des outils industriels essentiels pour les territoires.

Cette décision est inacceptable, irresponsable et dangereuse. Cette mascarade judiciaire pose une question fondamentale, celle de savoir à quoi servent les procédures collectives si elles conduisent une fois de plus à privilégier les fonds de pension au détriment des solutions industrielles et humaines. Derrière cette décision, c'est le choix des intérêts de la finance contre celui de protéger l'outil industriel et celles et ceux qui le font vivre.

Dans ce contexte de violence sociale, ce sont une nouvelle fois les salariés qui se retrouvent pris en étau, privés de leurs droits, de leurs salaires et de leur dignité dans un silence assourdissant de l'État et des autorités européennes.

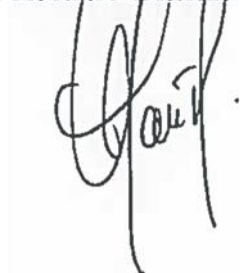
Nous dénonçons avec force cette inaction voire cette complicité des pouvoirs publics qui ont validé des choix industriels aberrants, ignoré les alertes répétées des représentants du personnel et laissé faire une véritable casse industrielle. Vous nous parlez de règles de concurrence mais dans les faits vous organisez des monopoles. Vous nous parlez de souveraineté industrielle mais vous laissez détruire des sites stratégiques et des savoir-faire essentiels.

Ce que vivent aujourd'hui les salariés de Polytechnyl est d'une violence sociale insupportable. Les salaires sont impayés, les droits acquis confisqués et l'avenir brisé. Loin d'être une conséquence malheureuse, cette situation résulte directement d'une stratégie cynique où l'humain est réduit à une simple variable d'ajustement. La CGT, aux côtés des travailleuses et des travailleurs, continuera la lutte pour la défense de l'emploi, des salaires et des conditions de travail. Nous exigeons des solutions industrielles pérennes et non des arrangements financiers qui ne servent que les intérêts du capital.

Nous exigeons des pouvoirs publics que les sites de Belle Etoile et de Valence ne soient pas fermés et maintenus en activité !

Pour la Fédération CGT THCB

Hassen NASSI
Secrétaire Général



Pour la Fédération CGT FNIC

Serge ALLEGRE
Secrétaire Général

